

# SAINT-LEU, UNE FORCE, UN AVENIR

## La vraie liste indépendante des partis politiques

### NOTRE PREMIERE PRIORITE :

### LES SERVICES DE PROXIMITE, LE CADRE DE VIE, L'ANIMATION ET LA VIE LOCALE

#### Notre bilan :

Chaque début d'année de notre mandat 2014-2018, à l'occasion des vœux du Maire, nous vous présentons un bilan détaillé des actions et projets réalisés au cours de l'année précédente, ainsi que les perspectives envisagées pour les années suivantes.

Ces présentations, téléchargeables sur les sites de la ville, sont directement accessibles à partir de notre site [www.slfa.fr](http://www.slfa.fr) et constituent la meilleure des façons de vous présenter en détail ce qui a été réalisé au cours de notre mandat 2014-2018.

En les parcourant, vous pourrez vous rendre compte du travail important accompli, en particulier concernant l'animation de la ville, l'amélioration et le développement des services à la population et du bien-être à Saint-Leu d'Esserent.

Vous pourrez aussi constater de l'avancement des travaux et projets réalisés et engagés au cours de cette période pour entretenir et améliorer sans cesse nos équipements et notre patrimoine et développer de nouvelles activités économiques indispensables pour préserver l'avenir.

**La première préoccupation de notre équipe est bien de répondre aux besoins quotidiens de la ville.**

Tout au cours de notre mandat, nous nous sommes efforcés d'adapter les services et animations existants aux besoins des habitants, aux moyens disponibles, au contexte intercommunal, économique et législatif en pleine évolution.

**Aucun service ou animation existant en début de mandat n'a été supprimé. Certains ont évolué, d'autres créés, tels que :**

**L'école de Danse**, qui s'est ouverte sur un territoire plus étendu à travers la convention passée avec Chor'e Sens. Et avec la même volonté d'actualiser et améliorer certains services, nous avons confié une mission à un organisme spécialisé (les CMRs) **pour faire évoluer notre Ecole de Musique** dans un contexte plus intercommunal, en association étroite avec les enseignants et l'environnement scolaire.

Dans le domaine Enfance/Jeunesse, nous avons créé, via les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), **de nouveaux services de qualité**, avec des encadrants permanents et formés, destinés non seulement aux enfants de nos écoles, mais aussi aux adolescents (nouveau **club des jeunes**) et aux classes et publics extérieurs à notre ville.

**Concernant la gestion des voiries et espaces verts, des efforts importants et visibles ont été réalisés au cours des 4 années passées :**

«Expérimentation puis acquisition d'outils mécaniques pour **faciliter le désherbage** devenu comme partout problématique en raison de l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires.

**Un élargissement important des surfaces d'espaces verts pris en charge et entretenues par nos services techniques et chantiers d'insertion :**

- **Entrées de ville**, qui précédemment étaient laissées en friches et qui ont été aménagées et sont maintenant entretenues,
- **Gestion de voies douces** urbaines et de randonnées,
- Création et entretien du nouveau Parc de la Garenne,
- Prise en charge progressive des voiries et espaces verts des **ensembles résidentiels** nouveaux, et anciens au fur et à mesure des actions de rénovation/résidentialisation réalisées par les offices d'HLM ou autres promoteurs,
- Efforts **d'embellissement de la ville** : création de massifs de verdure ou fleurissement des voiries au fur et à mesure de leurs rénovation,
- Engagement dans une **démarche environnementale** pluriannuelle associée à la participation au concours des villes fleuries (obtention du prix départemental du fleurissement durable 2016),
- Organisation de **journées citoyennes** pour associer les habitants à l'entretien et la propreté de la ville telles que les journées citoyennes de nettoyage du Parc de la Garenne ou de l'Abbatiale, . . .

Le **personnel municipal**, et particulièrement les services techniques, malgré des effectifs nécessairement limités, sont volontaires et motivés pour assurer le meilleur entretien possible de notre ville. Ils méritent notre respect et nos encouragements.

**Nous sommes à l'écoute des doléances exprimées**, nous les entendons et les partageons. Et nous sommes bien entendu conscients qu'il reste et restera toujours des progrès à faire dans le domaine de l'entretien et de la propreté d'une ville géographiquement très étendue. C'est **la mission prioritaire** que nous avons fixée à notre nouveau directeur des services techniques embauché récemment fin 2017.

# A PROPOS DU PROJET PORTUAIRE FLUVIAL ET FLUVESTRE

## DE QUOI S'AGIT-IL ? RAPPEL DU CONTEXTE ACTUEL

Le Tourisme Fluvial et Fluvestre constitue un **axe de développement économique majeur** et incontournable, affirmé à tous les niveaux National, Régional, Départemental et intercommunal.

La **vallée de l'Oise** est particulièrement concernée par cette véritable mutation en cours du fait :

- **de la richesse des sites** et du patrimoine historique, architectural, culturel à proximité de ses rives
- **d'une industrialisation ancienne** qui a constitué un obstacle au développement touristique, et qui a laissé des nombreuses infrastructures et friches industrielles dont la reconversion et réhabilitation orientées vers les activités de loisir, détente et tourisme constitue une opportunité majeure de réappropriation de la rivière et de déploiement de nouvelles activités économiques et emplois.

**Saint-Leu d'Esserent**, au niveau Régional, constitue un maillon important dans le redéploiement des infrastructures portuaires de loisirs et tourisme de la Vallée de l'Oise du fait :

- **De sa position géographique** privilégiée : proximité de Paris et Aéroports, proximité de sites touristiques prestigieux (Chantilly, Royaumont, Senlis, . . . ), de la richesse de son propre patrimoine architectural et historique,
- **De ses 7 kilomètres de berges** situés au milieu des 100 kilomètres navigables à grand gabarit,
- **De la présence de la friche industrielle** de l'ancienne sucrerie, en bordure de l'Oise et centre ville, particulièrement adaptée à une reconversion en escale, port et centre d'entretien technique pour les bateaux passagers et de tourisme fluvial.

## EN QUOI CONSISTE LE PROJET PORTUAIRE DE SAINT-LEU D'ESSERENT ?

Nous avons toujours affirmé et projeté que les infrastructures et équipements portuaires envisagés à Saint-Leu d'Esserent: ne pourront être financés et réalisés que dans le cadre d'une gouvernance dépassant largement le contexte communal, devront être conçus de façon cohérente et complémentaire avec les multiples projets d'équipements portuaires de plaisance actuellement en cours de développement dans les différents villes situées sur la rivière Oise (Cergy, L'Ilse-Adam, Saint-Leu d'Esserent, Creil, Pont Sainte-Maxence, Compiègne, et au-delà . . . )

A la demande du Conseil Régional des Hauts de France, nous avons récemment travaillé avec la ville de Creil et l'ACSO pour étudier ensemble nos projets portuaires respectifs qui apparaissent aujourd'hui comme très complémentaires, les composantes majeurs de ces projets étant actuellement les suivantes :

### A Creil :

- Un ensemble immobilier urbain en bordure de l'Oise comportant un port d'environ 60 anneaux pour bateaux de petite taille (6 à 9 mètres en raison de la hauteur de tirant d'eau disponible),
- Une halte fluviale pouvant accueillir des bateaux de tourisme de grande taille (> 100 mètres)

### A Saint-Leu d'Esserent :

- Un Centre Technique Fluvial (CTF) sur le site de l'ancienne sucrerie (1,5 hectare) pour accueillir des activités multiples (avitaillement, carénage, peinture, mécanique, réparation, accastillage, . . . )
- Une cale de mise à l'eau pour sortir et remettre à l'eau les bateaux de plaisance jusqu'à 25 mètres,
- Un « port à sec » pour héberger des bateaux (80 à 100 de 5 à 25 mètres)
- La poursuite de l'aménagement des quais existants et installation de pontons pour constituer une halte fluviale permettant d'accueillir des bateaux passagers (30 à 100 mètres) et quelques bateaux de tourisme de passage (4 ou 5 places à proximité du pont)
- Un port étang de 60 anneaux (sur 1 hectare dans le parc de la Garenne de 14 hectares) en cohérence avec les équipements portuaires précédents et une capitainerie pour accueillir les commodités indispensables aux plaisanciers usagers du port étang.

## OU EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI – QUELS INVESTISSEMENTS ONT ETE REALISES ?

Les investissements réalisés par la ville de Saint-Leu d'Esserent concernant ce projet portuaire s'élèvent au total à 1.2 million € sur les 12 millions d'Euros investis sur notre mandat.

Ils ont essentiellement consisté à réunir les conditions nécessaires pour assurer la faisabilité et permettre aux différents partenaires extérieurs, publics et privés, de s'engager dans le montage et le financement d'un projet global et la constitution d'une structure de gouvernance et de gestion de l'ensemble portuaire.

Ces conditions de faisabilité étaient :

**la réalisation des multiples études détaillées environnementales et de faisabilité** technique et économique nécessaires. Elles ont été finalisées cours des 3 dernières années pour un coût total de 330 000 €,

**la maîtrise foncière des terrains et locaux** d'implantation :

- achat de la sucrerie réalisée fin 2017 (\*) + travaux d'équipement minimum du quai et mise en sécurité en cours de réalisation pour un montant de 350 000 €
- achat en 2016 d'une propriété particulièrement adaptée à la reconversion en capitainerie à proximité du fur port étang pour un montant de 230 000 €

**une expérimentation d'activité concrète dans le domaine du tourisme fluvial** par l'acquisition et l'exploitation d'un bateau passager (l'Isara) pour un montant total de 300 000 € (150 000 € de coût d'achat + 150 000 € de remise aux normes, rénovation de l'aménagement et mobilier et installation d'une nouvelle motorisation neuve complète)

**Aujourd'hui, une mission en cours de lancement**, commanditée conjointement par la Région, le Département, coordonnée par l'ACSO, avec l'accord des municipalités de Creil et Saint-Leu d'Esserent a pour objet :

- de s'assurer de la cohérence des projets de Saint-Leu d'Esserent et Creil, et éventuellement de proposer les adaptations éventuelles pour optimiser et améliorer le projet global,
- de proposer une structure de gouvernance commune (SPL, SEM, DSP, autres . . . ) pour assurer le financement des investissements nécessaires et les modalités de fonctionnement et de gestion.

Dans cette future structure, l'apport de Saint-Leu d'Esserent sera essentiellement constitué des investissements (études et foncier) déjà réalisés, les autres partenaires apporteront les financements nécessaires aux installations, équipements et moyens de fonctionnements nécessaires à la création de toutes les activités et emplois nouveaux qui seront ainsi créés en grande partie à Saint-Leu d'Esserent.

**Cela constituera pour notre ville :**

- des apports importants en termes :d'emplois, d'activités nouvelles et retombées commerciales et financières,
- le remplacement d'une friche industrielle par une zone portuaire de plaisance embellie et aménagée pour la promenade, la plaisance et activités portuaires multiples,
- La revalorisation foncière de tout ce secteur délaissé depuis plus de 30 ans.

*(\*) L'ancien Maire, démissionnaire il y a 4 ans et à nouveau candidat ne semble pas très au courant de l'avancement des projet : dans ses urgences, il veut stopper l'acquisition de la Sucrerie, ce qui a été voté et réalisé en décembre 2017, et négocier avec Norchim l'acquisition d'une partie de la Sucrerie, ce qui a également été fait conjointement avec la ville !*

*Ceci n'étant qu'une anecdote parmi d'autres que nous relevons dans son « programme en 10 urgences » qui ne propose rien de nouveau . . . Et ne constitue en rien une urgence justifiant de perturber brutalement le fonctionnement de la Mairie et l'interruption d'une mandature en cours 18 mois seulement avant l'échéance normale des élections municipales.*

**La préservation du futur de la ville passe obligatoirement par l'adaptation de nos activités actuelles et le développement de nouvelles activités (portuaires et autres) en les positionnant dans un contexte de plus en plus intercommunal.**

**Les projets fluviaux, initiés par Creil et Saint-Leu d'Esserent, arrivent aujourd'hui à maturité. Ils sont en cours de repositionnement et de prise en charge par les organismes Régionaux et Départementaux .**

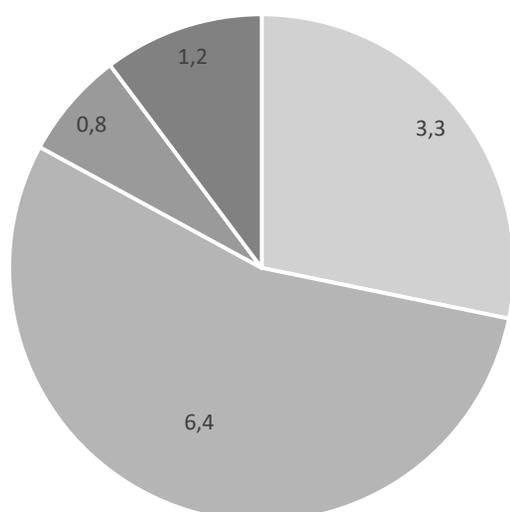
**Leur abandon par Saint-Leu d'Esserent, proposé par les deux listes concurrentes, serait fortement préjudiciable pour l'avenir de Saint-Leu d'Esserent, constituerait un véritable**

## UNE SITUATION ECONOMIQUE SAINNE

**12 millions d'investissements ont été réalisés par la ville au cours des 4 dernières années (depuis 2014) dont :**

- **9,7 M€ ont été consacrés à l'entretien et l'amélioration du patrimoine** et du cadre de vie des habitants (y/c les 3,3 M€ engagés au cours du précédent mandat)
- **2 M€ ont été consacrés au développement économique** et activités nouvelles et constitués pour l'essentiel d'acquisition foncières dont la contrepartie reste intacte.

INVESTISSEMENTS 2014-2018  
(en millions d'Euros)



- Investissements du mandat précédent payés en 2014 et 2015 : 3,3 M€
- Investissements dédiés à l'entretien et l'amélioration du cadre de vie : 6,4 M€
- Investissement PROJETS DOMAINE MONASTIQUE : 0,8 M€
- Investissements PROJETS PORTUAIRE FLUVIAL : 1,2 M€

**L'endettement de la ville sur la période correspondante a augmenté de 3.5 millions d'Euros,**

portant l'endettement global à 6.6 millions d'Euros au 1/1/2018, soit un niveau tout à fait acceptable pour notre ville

Le capital actuel restant dû au 1/1/2018 : 6 600 000 € soit 1 360 € par habitant

- **Soit un endettement considéré comme normal par nos partenaires financiers** (Caisse des Dépôts et autres banques)
- Légèrement supérieur à la moyenne de ville de même taille de l'ordre de **1 200 € par habitant**
- Mais avec aussi **des ressources et activités courantes supérieures de 25%** à la moyenne nationale,
- Avec **une trésorerie disponible de 2 000 000 €** (réduisant la dette nette à 4 600 000 €)
- Des **subventions départementales** (sur investissement réalisés) en attente de virement de **500 000 €**
- Des emprunts récents **réalisés à très bas taux (1,5%)** pour financer essentiellement des biens immobiliers dont la contrepartie financière reste intacte.
- **Des emprunts votés par tous les élus démissionnaires dans le cadre des budgets précédents !**

**EN RESUME, UNE SITUATION FINANCIERE SAINNE, RECONNUE PAR TOUS LES ORGANISMES FINANCIERS**

- **POUR POURSUIVRE L'ESSOR ECONOMIQUE DE SAINT-LEU D'ESSERENT, SON OUVERTURE ET SON INTEGRATION REUSSIE DANS UN ESPACE INTERCOMMUNAL ELARGI,**
- **REFUSEZ LE REPLI SUR SOI ET LES SEULS BESOINS DES LUPOVICIENS**

**LE 1<sup>er</sup> JUILLET VOTEZ ET FAITES VOTER**

**« SAINT-LEU, UNE FORCE, UN AVENIR »**